

.....IMAGINONS

ENSEMBLE

l'avenir du

Vieux-Saint-Romuald

RAPPORT SYNTHÈSE DES
PRÉ-CONSULTATIONS PUBLIQUES

PPU DU VIEUX-SAINT-ROMUALD

AC /a

AnneCarrier architecture.



Ville de
Lévis



.....IMAGINONS

RAPPORT SYNTHÈSE | PPU DU VIEUX-SAINT-ROMUALD

de la pré-consultation publique tenue le 16 septembre 2015 à l'église de Saint-Romuald;
de la pré-consultation publique sur invitation tenue le 21 octobre 2015 à l'église de Saint-Romuald;
des mémoires déposés à la Ville entre le 16 septembre et le 5 octobre 2015 par des organismes ou citoyens.

l'avenir du

Vieux-Saint-Romuald

REMERCIEMENTS

Le comité de pilotage du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Vieux-Saint-Romuald souhaite remercier tous les citoyen(ne)s, organismes et groupes d'intérêts qui ont pris part aux différentes étapes des pré-consultations publiques.

AC /a
AnneCarrier architecture.

Ville de
Lévis



TABLE DES MATIÈRES

A ■ DÉROULEMENT ET MÉTHODOLOGIE	1
Méthode de collecte, d'analyse et d'intégration des informations	1
Thèmes soumis lors des pré-consultations	2
Grille d'analyse des interventions verbales et écrites	3
B ■ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS	4
Messages et souhaits exprimés par les citoyens et organismes	4
C ■ PRÉ-CONSULTATION SUR INVITATION	10
Groupes de participants aux séances du 21 octobre 2015	10

A ■ DÉROULEMENT ET MÉTHODOLOGIE

MÉTHODE DE COLLECTE, D'ANALYSE ET D'INTÉGRATION AU PPU DES COMMENTAIRES FORMULÉS

- A** Tenue d'une séance de consultation publique, le 16 septembre 2015, où des pistes de réflexion ont été lancées par les consultants et où les citoyens ont ensuite été invités à exprimer leur vision de développement du Vieux-Saint-Romuald. Les citoyens et les organismes actifs sur le territoire ont aussi été invités à formuler et à transmettre un mémoire ou leur opinion par écrit à la Ville, avant le 5 octobre.
- B** Identification de chacun/chacune des citoyens ou des organismes qui se sont prononcés verbalement ou par écrit;
- C** Classification des propos (propositions, commentaires, mises en garde et souhaits) à l'intérieur des 10 thèmes suggérés, ou sous la rubrique autres thèmes (#11);
- D** Inscription des éléments significatifs exprimés par les citoyens, c'est-à-dire tout ce qui constitue une proposition, qui met l'accent sur les éléments répertoriés précédemment ou qui se démarque par son argumentaire;
- E** Relevé du sentiment collectif qui se dégage du processus en cours et des propositions exprimées qui font consensus;
- F** Mise à jour des tendances qui se dégagent, des conflits d'usage à prévoir, des pièges à éviter; relevé des organismes à inviter à une séance ultérieure de consultation sur invitation, 21 octobre, afin qu'ils puissent s'exprimer de vive voix en comité restreint;
- G** Réception du document d'orientations du programme particulier d'urbanisme (PPU) du Vieux-Saint-Romuald préparé conjointement par la Direction de l'urbanisme et la Direction du développement économique et de la promotion de la Ville de Lévis;
- H** Organisation et tenue d'une séance de consultation sur invitation, le 21 octobre, pour les organismes en ayant manifesté le désir et ceux dont nous souhaitons connaître plus en détail leur vision de développement sur le territoire;
- I** Validation du rapport en comité de pilotage, puis diffusion publique par la Ville de Lévis;
- J** Élaboration du PPU, en collaboration avec le comité de pilotage, sur la base des commentaires et des informations recueillis lors des séances de pré-consultation. Le PPU sera également guidé par les orientations et préoccupations de la Ville à l'égard du Vieux-Saint-Romuald, ainsi que par les projets en voie de réalisation et par les contraintes techniques d'aménagement.



A ■ DÉROULEMENT ET MÉTHODOLOGIE

THÈMES SOUMIS LORS DES PRÉ-CONSULTATIONS ET PROPOSÉS POUR LA PRODUCTION DES MÉMOIRES

- 1 Territoire identitaire à l'étude du PPU du Vieux-Saint-Romuald ;
- 2 Utilisation de la rive fluviale ;
- 3 Circulation automobile, transport actif et transport en commun ;
- 4 Espace public, design des rues et stationnement ;
- 5 Mixités des usages et commerces de proximité ;
- 6 Animation du milieu de vie, tourisme et hébergement ;
- 7 Paysages d'exception et percées visuelles ;
- 8 Patrimoine bâti exceptionnel et insertions architecturales contemporaines ;
- 9 Densification urbaine ;
- 10 Espaces constructibles et espaces non constructibles ;
- 11 Autres thèmes.

A ■ DÉROULEMENT ET MÉTHODOLOGIE

GRILLE D'ANALYSE

Voici la grille utilisée pour l'analyse des 26 interventions verbales, séance tenante, le 16 septembre 2015, ainsi que des 30 mémoires et commentaires qui ont été déposés à la Ville entre le 16 septembre et 5 octobre 2015.

INTERVENANT(E)	THÈMES TRAITÉS										
	1 Territoire identitaire à l'étude	2 Utilisation de la rive fluviale	3 Circulation automobile, transport actif et en commun	4 Espace public, design des rues et stationnement	5 Mixités des usages et commerces de proximité	6 Animation du milieu de vie, tourisme et hébergement	7 Paysages d'exception et percées visuelles	8 Patrimoine bâti et insertions architecturales contemporaines	9 Densification urbaine	10 Espaces constructibles et espaces non constructibles	11 Autres thèmes
#1 Intervenant X					✓	✓					✓
	<u>Éléments significatifs :</u>										
#2 Regroupement Y		✓								✓	
	<u>Éléments significatifs :</u>										

B ■ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS

MESSAGES ET SOUHAITS EXPRIMÉS PAR LES ORGANISMES ET LES CITOYENS DU VIEUX-SAINT-ROMUALD

Dès que la parole a été accordée à la population de Saint-Romuald le 16 septembre à 20h30, l'attachement profond des citoyens pour leur quartier fut aussitôt palpable, un sentiment qui ne s'est d'ailleurs jamais démenti de la soirée. Par son étroite relation avec le Saint-Laurent et ses affluents, par le charme à l'échelle humaine de son cadre bâti, par la richesse de son patrimoine culturel et institutionnel, notamment, le Vieux-Saint-Romuald plait autant à ses résidents de souche, qu'il séduit ceux qui sont venus s'y établir.

Pourtant les quelque 230 participants à la soirée de pré-consultation publique, à travers leur soutien aux 26 interventions séance tenante, puis ceux qui ont participé à la rédaction des 30 mémoires déposés au cours des trois semaines suivantes, ont aussi dégagé collectivement un certain sentiment de morosité à l'égard de leur milieu de vie. Si Saint-Romuald détient tous les ingrédients pour devenir un modèle de quartier urbain réaménagé pour l'épanouissement du citoyen responsable, il lui manque toutefois les étincelles pour allumer la flamme. Le sentiment collectif qui émane globalement des paroles et des textes est celui que le Vieux-Saint-Romuald possède toute la matière première et la volonté populaire pour développer son propre modèle de développement durable.

Le chemin du Fleuve, véritable colonne vertébrale du quartier, se doit d'être rafraîchi par un réaménagement de l'espace public pour une cohabitation plus harmonieuse des divers usagers; l'exercice devra à la fois répondre

aux impératifs d'un transport actif qui s'affirme, donner davantage accès aux berges fluviales à la collectivité et aussi redynamiser autant le commerce que la vie communautaire. À son extrémité nord-est, la présence de vastes parcs privés et lieux publics désarticulés, ouverts sur le fleuve et sur l'embouchure de la rivière Etchemin commande une planification intégrée pour d'abord donner un sens à ces lieux qui ont marqué l'histoire de Saint-Romuald, puis faire le pont vers le parcours des Anses et la rue Saint-Laurent, ainsi que la jonction avec le parc de la rivière Etchemin. Le secteur de l'Hôtel de ville, de part et d'autre du chemin du Fleuve, incluant la berge fluviale, est appelé à faire l'objet d'un programme de revitalisation par la consolidation des fonctions culturelles et institutionnelles, ainsi que par l'insertion de commerces de proximité dans la trame bâtie. Le consensus bien senti pour un réaménagement substantiel du stationnement de l'usine de filtration, plus à l'ouest, demande à élargir la réflexion en vue de le relier par un fil conducteur au parc de l'anse Benson et au site du manoir Wade.

Enfin, à l'extrémité sud-ouest du chemin du Fleuve, l'embouchure de la rivière Chaudière est également un pôle stratégique qui commande une planification intégrée, d'une part pour l'insertion harmonieuse du parc de la Marina dans son voisinage et, d'autre part, pour le passage des cyclistes et des piétons sur un « pont Garneau de nouvelle génération » traversant la rivière, ou alors à bord d'une navette fluviale qui joindrait le quai des Cageux et la promenade Samuel-De Champlain.

B ■ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS

Au sud du territoire d'intervention, l'axe du boulevard Guillaume-Couture est destiné à un réaménagement majeur pour accueillir un nouveau système de transport collectif inter-rive, le service rapide par bus (SRB). Envisagée comme un véritable moteur de développement économique, l'éventuelle implantation du SRB dépasse largement les visées d'un système de transport collectif performant sans compromettre la sécurité des usagers ni la fluidité des automobiles et des camions. On prévoit que le SRB aura un impact marqué sur la densité d'occupation du sol et sur la mixité des usages en marge du boulevard. La cohabitation harmonieuse et complémentaire du quartier traditionnel avec la « zone d'implantation SRB » devra passer par une analyse fine pour que le Vieux-Saint-Romuald bénéficie des apports d'un système de transport en commun à l'avant-garde sans que son intégrité et sa quiétude ne soient compromises.

Entre ces deux axes est-ouest, en plein coeur du Vieux-Saint-Romuald, la remarquable église classée patrimoine culturel du Québec s'impose comme un solide phare qui résiste à l'usure du temps, et comme le symbole d'un quartier dont l'âme endormie n'attend qu'un nouveau son de cloches.



© Érick Deschênes/Journal de Lévis, 2015

B ■ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS

1 Territoire identitaire à l'étude pour le PPU du Vieux-Saint-Romuald

Les témoignages à l'égard du territoire identitaire tendent à confirmer que la délimitation du PPU circonscrit bien le pôle patrimonial et la zone d'influence du «Vieux-Saint-Romuald», mais lancent aussi un signal d'alarme en faveur de la conservation des «crans rocheux» qui s'élèvent au sud. Ce milieu naturel fait partie intégrante du paysage de Saint-Romuald et constituent notamment l'habitat d'une riche faune ailée à préserver.

2 Utilisation de la rive fluviale

La réappropriation de la rive fluviale à des fins publiques est sans contre-dit une préoccupation de premier ordre pour les résidants du quartier. En particulier, ils ont exprimé la ferme volonté de voir le stationnement de l'usine de filtration réaménagé à l'usage des cyclistes, des piétons et des pêcheurs, ainsi que pour la pratique d'activités nautiques non motorisées telles que le kayak.

Autant le Vieux-Saint-Romuald est le quartier de Lévis le plus intimement lié au fleuve Saint-Laurent, autant les enjeux concernant l'utilisation de la rive fluviale y sont complexes. La mise en valeur des berges est contrainte par les délimitations des zones d'inondation à récurrence 0-100 ans et 0-20 ans qui s'inscrivent déjà dans la zone bâtie, et risquent même d'y pénétrer davantage en prévision de la remontée du niveau moyen des eaux. Se confrontent par ailleurs une vision d'interventions minimalistes où les berges doivent conserver autant que possible leur aspect naturel et celle prônant la construction d'ouvrages qui permettront de mieux préserver les acquis sur le fleuve, voire d'empiéter davantage pour permettre l'aménagement d'une piste cyclable en site propre. Quoiqu'il en soit, la multiplication des percées visuelles vers le fleuve, l'aménagement de parcs riverains et même l'utilisation sporadique des vastes espaces dégagés à marée basse font l'unanimité.

B ■ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS

3 Circulation automobile, transport actif et transport en commun

La gestion du transport sur le chemin du Fleuve doit nécessairement être revue, mais dans un contexte large qui englobe la sécurité et la cohabitation des divers usagers, la quiétude pour les résidents du quartier, le dynamisme des activités commerciales, la revitalisation du secteur de l'Hôtel de ville et le rafraîchissement de l'espace public. Si l'instauration d'un sens unique sur son parcours entier ne paraît pas une mesure envisageable, son application sur un tronçon restreint, entre la côte Rouge le boulevard Guillaume-Couture, où les accès sont nettement plus nombreux, ne doit pas être exclue des options à considérer pour une meilleure cohabitation des usagers de la voie publique. On propose d'ailleurs que ce passage à sens unique sur le chemin du Fleuve fasse l'objet d'un projet pilote, en saison estivale. Des tronçons à sens unique pourraient également être envisagés dans certaines rues transversales qui relient le chemin du Sault au chemin du Fleuve.

Le Vieux-Saint-Romuald, par ses dimensions et sa topographie en paliers, est un charmant quartier à l'échelle humaine qui se marche très bien. Par ailleurs, aux yeux des résidents, le passage de la Route verte sur le chemin du Fleuve figure en tête de liste des attraits touristiques du quartier. Aussi, la production du PPU se doit d'être l'occasion de replacer le citoyen en action, piéton et cycliste, au cœur des orientations du programme.

Par l'éventuel passage du SRB sur le boulevard Guillaume-Couture, le transport collectif en lien avec le développement d'un noyau de proximité fait l'objet d'une planification détaillée par la Ville, en collaboration avec la Société de transport de Lévis. Il demeure que le SRB est un grand projet d'infrastructures dont le financement n'est pas acquis et qui devra faire l'objet d'une volonté affirmée de la part de tous les paliers de gouvernement. Durant les prochaines années où les tenants et aboutissants du

projet seront analysés en détail, il ne faudrait pas écarter, sous prétexte de SRB à l'étude, les propositions exprimées par les résidents pour améliorer la desserte en transport en commun dans leur quartier et pour rendre le boulevard Guillaume-Couture plus convivial. En outre, on souhaite que le transport collectif sur le chemin du Fleuve soit plus sécuritaire, écologique et mieux adapté à l'échelle humaine, notamment par l'utilisation de véhicules de dimension plus restreinte.

4 Espace public, design des rues et stationnement

La relance du Vieux-Saint-Romuald par le réaménagement de son espace public fait l'unanimité et les propositions sur la table sont aussi variées que simples et fort à propos : condamnation d'un des deux trottoirs longeant le chemin du Fleuve pour faciliter la cohabitation des divers usagers; reconfiguration de l'intersection du chemin du Fleuve et de la rue du Juvénat pour en faciliter l'accès et sécuriser le transport actif; installation de réverbères dans les parcs, le long des principales voies publiques et sur les circuits piétonniers; interdiction de stationner dans les passages étroits et sinueux du chemin du Fleuve, entretien et reconfiguration des trottoirs avec profil bas; plantation de végétaux et installation de jardinières en saison; contrôle de la vitesse des automobilistes sur le chemin du Fleuve par des aménagements qui incitent à ralentir; mise en valeur de l'esplanade de l'église; éclairage et embellissement des « passages » typiques de Saint-Romuald; création d'une « place du Citoyen ».

En outre, l'intégration de l'art public, en particulier de sculptures, dans les projets d'aménagement fait école chez les citoyens qui ont exprimé leurs souhaits en pré-consultation publique. On rappelle que le riche patrimoine archéologique et historique de Saint-Romuald offre de nombreuses sources d'inspiration à exploiter.

B ■ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS

5 Mixité des usages et commerces de proximité

La mixité des usages, mise à part les activités industrielles et commerciales contraignantes, est bien accueillie, mais essentiellement sur les voies de transit et les artères commerciales traditionnelles. On tient avant tout à ce que le caractère paisible du quartier soit maintenu, et même amélioré, notamment en retirant de la zone résidentielle certaines activités commerciales incompatibles qui y persistent par droits acquis. Aussi, au-delà du maintien des fonctions culturelles et des fonctions institutionnelles propres à Saint-Romuald, de nombreux citoyens se sont exprimés en faveur de leur renforcement et de leur mise en valeur. Par ailleurs, l'implantation de commerces de proximité, en particulier ceux de services communs à la population résidante, est souhaitée, tant dans l'axe du chemin du Fleuve que sur le boulevard Guillaume-Couture.

6 Animation du milieu de vie, tourisme et hébergement

L'animation du quartier au quotidien est un objet plutôt sensible, dans la mesure où les citoyens de souche l'évoquent avec nostalgie. Il semble que l'âme de Saint-Romuald demeure bien ancrée mais que l'étincelle d'une animation urbaine au quotidien se soit éteinte. Si le retour de la *Fête de l'eau* est fort bien accueilli, on souhaiterait davantage d'animation en lien avec les diffusions du Vieux Bureau de poste. En général, les attentes à l'égard du PPU ne se dirigent pas sur la mise en place de grands projets mais bien davantage sur la relance d'un quartier à l'échelle humaine conçu pour favoriser les interactions et les échanges de nature communautaire et commerciale.

Si le passage de la Route verte sur le chemin du Fleuve est aujourd'hui le principal attrait touristique en saison estivale, le Vieux-Saint-Romuald est d'abord et avant tout le théâtre d'une église de facture remarquable qui

recèle de sculptures et manifestations artistiques tout à fait exceptionnelles. Paysages humanisés de qualité et patrimoine d'exception dans un havre urbain bien préservé sont les assises complémentaires des attraits touristiques du quartier. Aussi, en matière d'hébergement, on reconnaît que le quartier se prête à l'implantation de gîtes du passant.

7 Paysages d'exception et percées visuelles

On encourage d'emblée l'ouverture de nombreuses « fenêtres » sur le fleuve et les rivières, mais aussi la mise en valeur des paysages donnant sur les ruelles, les escaliers et les passages piétons qui font le charme particulier du Vieux-Saint-Romuald. Les percées visuelles sur le Saint-Laurent, sur les ponts et sur la rive nord depuis le chemin du Fleuve, ainsi que le point de vue panoramique qu'on découvre depuis le plateau de l'église figurent en tête des paysages à préserver et à faire découvrir.

8 Patrimoine bâti exceptionnel et insertions architecturales contemporaines

L'église de Saint-Romuald, aux yeux de la population, détient sans contre-dit un statut de niveau supérieur dans la hiérarchie du patrimoine bâti de leur quartier, puis s'ajoutent notamment l'hôtel de ville, le Vieux Bureau de poste, le Juvénat, l'église anglicane et son presbytère, ainsi que le quartier historique New-Liverpool. Il demeure toutefois que la particularité reconnue du patrimoine bâti du Vieux-Saint-Romuald est essentiellement l'harmonie anarchique de ses résidences populaires, et celles ici et là de facture plus cossue, dans un tissu serré de couleur locale. D'ailleurs, les programmes de services spécialisés et d'aide financière à la rénovation des bâtiments patrimoniaux devraient être reconduits afin de soutenir les propriétaires privés sur qui repose le cachet du quartier.

B ■ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS

Malgré un discours consensuel en faveur de la préservation de la trame urbaine du Vieux-Saint-Romuald, le cadre bâti est aussi considéré comme une enveloppe immobilière qui doit s'adapter en fonction de besoins qui évoluent. À prime abord, les insertions architecturales contemporaines sont plutôt bien accueillies, dans la mesure où seraient respectés tant le gabarit que l'implantation des immeubles du voisinage immédiat.

9 Densification urbaine

Bien que la densification paraît tout à fait acceptable, et même souhaitable, dans l'axe du boulevard Guillaume-Couture, le discours de la population est réticent à ce que la dimension et la hauteur des immeubles actuels soient modifiées ailleurs dans le quartier. Les ouvertures à modifier le trait de caractère « résidentiel unifamilial » du Vieux-Saint-Romuald sont faibles, mais l'ajout de pavillons jardins sur les lots de grande superficie apparaît comme une mesure de densification acceptable. Par ailleurs, afin que les bâtiments puissent évoluer dans le temps, et notamment s'adapter à l'usage bi-génération, on invite la Ville à assouplir sa réglementation d'urbanisme.

10 Identification des espaces constructibles et non constructibles

Mis à part les petits lots non construits en bordure du chemin du Fleuve qui font plutôt office de fenêtres sur le Saint-Laurent, on souhaite la construction des terrains vacants, tout particulièrement ceux dans le voisinage du boulevard Guillaume-Couture.

11 Autres thèmes

Les suggestions soumises en marge du cadre de réflexion en dix thèmes portent avant tout sur le prolongement de la Route verte aux deux extrémités du chemin du Fleuve : un « pont Garneau de nouvelle génération », pour cyclistes et piétons, enjambant la rivière Chaudière en direction de Saint-Nicolas; une navette fluviale pour relier la piste cyclable à celle de la promenade Samuel – De Champlain; un pont au-dessus de la rivière Etchemin pour joindre le parcours des Anses par un parc riverain.

En ce qui concerne l'administration municipale, on souhaite d'une part un assouplissement des règles d'urbanisme pour stimuler le commerce de proximité et, d'autre part, une formation conçue pour les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui ont somme toute une influence considérable sur l'évolution du cadre bâti à travers le filtre des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

C ■ PRÉ-CONSULTATION SUR INVITATION

SÉANCES DE PRÉ-CONSULTATION SUR INVITATION

Les séances de pré-consultation sur invitation du 21 octobre s'adressaient aux organismes et aux regroupements de citoyens qui avaient manifesté le souhait de faire valoir verbalement les thèmes développés dans leur mémoire. Ont aussi été invités à y participer des organismes reconnus pour leur connaissance approfondie du quartier.

Dans le cadre de deux séances de travail, au total 13 intervenants sont venus exprimer au comité de pilotage leur vision du développement local et les interventions qu'ils souhaitent voir réaliser dans le quartier. Bien que les 10 thèmes de réflexion figuraient à l'ordre du jour pour initier les séances de travail, ce sont plutôt des discussions ouvertes et la mise en commun des connaissances du milieu qui ont animé les échanges. Les visions de développement et les interventions avancées en groupes restreints sont venues préciser et camper sur le terrain les propositions lancées précédemment par la population pour insuffler un vent nouveau sur le Vieux-Saint-Romuald.

Deux séances de pré-consultation sur invitation ont eu lieu le 21 octobre. Voici les participants de chacun des groupes :

Groupe 1

- Coalition de citoyens
- Fabrique de Saint-Romuald
- Juvénat Notre-Dame
- La Beauté du Sacré
- Vieux Bureau de Poste

Groupe 2

- Coalition de citoyens
- IMAFA
- Fiducie Duval

C ■ PRÉ-CONSULTATION SUR INVITATION

1 Une promenade urbaine tournée vers le citoyen, vers le transport actif et vers le fleuve Saint-Laurent

Le chemin du Fleuve, bien davantage qu'un parcours-mère en bordure fluviale, est le corridor de contacts humains du Vieux-Saint-Romuald. Les traces de périodes plus glorieuses persistent mais la déstructuration du cadre bâti et l'ambiguïté des usages dominant le paysage, et à ce premier coup d'œil s'ajoutent les conflits d'usage sur la voie publique. Il s'impose, aux yeux des citoyens, de redessiner le chemin du Fleuve pour mieux répondre aux nouvelles valeurs qui émergent, en particulier celles d'une place accrue dans l'espace public pour le citoyen, pour le transport actif et pour le transport collectif. S'ensuivront les investissements privés pour rénover le parc immobilier du parcours-mère et pour y implanter des commerces de proximité. La Ville est aussi invitée à se porter acquéreur des lots en rive non construits afin de multiplier les accès publics aux berges du Saint-Laurent et de préserver les percées visuelles vers le promontoire de Québec.

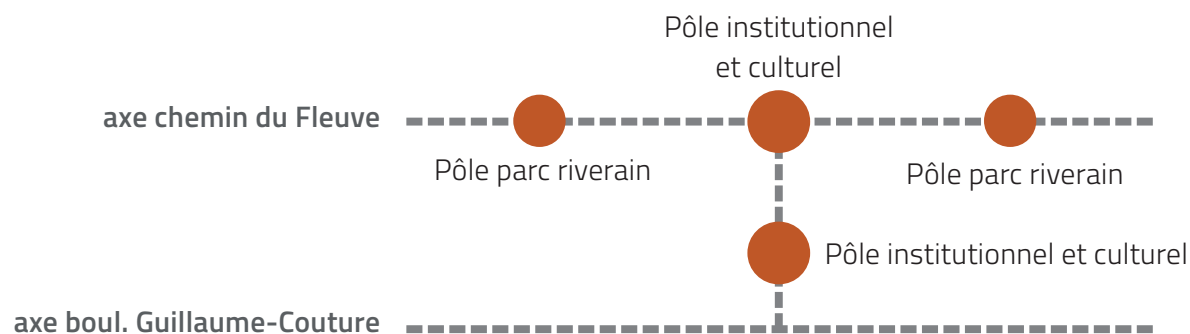
Considérant la complexité et l'interrelation des enjeux soulevés, le PPU invite à une réflexion élargie de promenade urbaine en rive, incluant la berge et le cadre bâti de part et d'autre de l'axe routier, entre la côte Rouge et le boulevard Guillaume-Couture.

2 Deux pôles institutionnels et culturels bien ancrés

L'église de Saint-Romuald et l'hôtel de ville, incluant la bibliothèque, sont deux immeubles institutionnels nettement dominants dans le paysage du quartier, tant par leur gabarit important que par le symbole qu'ils représentent aux yeux de la population. Aussi, tous deux sont intimement associés à la diffusion culturelle, d'une part la sculpture et le chant dans l'église, d'autre part la littérature et les arts de la scène qui encerclent l'hôtel de ville.

Le PPU apparaît comme l'occasion de bâtir autour de ces lieux marqués par le respect populaire des pôles forts, aussi bien visibles depuis la rive nord du Saint-Laurent, où se marient fièrement la culture et l'institution. Dans les deux cas, des espaces ouverts offrent tout le potentiel nécessaire pour jumeler les usages, pour marquer le paysage, aussi pour inviter citoyens et les visiteurs à animer les lieux.

Figure 1 : Localisation schématisée des pôles d'attraction du Vieux-Saint-Romuald



C ■ PRÉ-CONSULTATION SUR INVITATION

3 Deux pôles de parcs en rive bien intégrés

Si les propositions d'aménagements en rive ont allègrement rempli le carnet de commandes du PPU, deux sites se démarquent tant par leur envergure que par leur potentiel d'aménagement pour créer deux pôles structurants bien intégrés:

1- l'ensemble des espaces verts regroupant le parc du Rigolet, les terrains adjacents au Juvénat et le parc de la rivière Etchemin compris à l'intérieur du territoire du PPU;

2- le stationnement voisin de l'usine de filtration jumelé au parc Benson, en lien avec le site du manoir Wade.

Le pôle de l'embouchure de la rivière Etchemin constitue une jonction stratégique dans le réseau des parcs linéaires de Lévis. L'ouverture des Frères de l'instruction chrétienne, principal propriétaire des lieux, à céder une part de ses terrains en rive dans l'objectif de créer une vaste zone récréative à la croisée des parcs linéaires est l'occasion de prendre un moment de réflexion. L'offre sur la table, à laquelle s'ajoute l'intérêt de Conservation de la nature à participer à un tel projet collectif, mérite une relance des discussions concernant ce site et qu'on envisage la production d'un plan d'aménagement intégré des parcs et espaces verts inclus dans la zone riveraine délimitée par le fleuve, la rue Saint-Laurent, le boulevard Guillaume-Couture et le chemin du Fleuve.

Compte tenu de la valeur des berges fluviales en milieu urbain, le stationnement de l'ancien quai adjacent à l'usine de filtration est un espace mal exploité depuis l'abandon des usages économiques en lien avec le fleuve. L'espace est vaste et offre un point de vue panoramique sur le Saint-Laurent et les activités maritimes, sur les ponts, sur la falaise de Sillery, sur le

promontoire de Québec et sur les Laurentides. Le message unanime des citoyens fait écho: cet espace exceptionnel doit être totalement réaménagé, en lien avec la Route verte et les parcs voisins de l'anse Benson et le site du manoir Wade en vue d'offrir un accès public au Saint-Laurent et ses rives.

4 Un boulevard commercial accessible et convivial

Dans sa conception actuelle, le boulevard Guillaume-Couture est une artère peu invitante pour le cycliste et pour le marcheur. Bien que l'efficacité du service de transport collectif, la mixité des usages et la densité d'occupation du sol sont les préoccupations de premier ordre concernant le passage éventuel du SRB, il faudra aussi s'assurer que le boulevard, totalement reconfiguré de sorte que les citoyens s'approprient cette artère publique de niveau supérieur, soit demain bien desservi par les réseaux de transport actif.

5 Des lieux animés, conçus avec la participation des citoyens et empreints d'art public

La population de Saint-Romuald a exprimé le souhait de s'investir dans la conception de l'espace public; en fait, il s'agit en quelque sorte d'un gage pour que les citoyens s'approprient demain les lieux et les animent. Marquer l'espace public par des manifestations artistiques apparaît comme l'avenue à prendre pour recréer le Vieux-Saint-Romuald à l'image de ses citoyens.